

DÉCISIONS

APD du 23 janvier 2024



DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 23 janvier 2024 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 05.01** Que le point « Impact du déroulement de l'AUN-CSSDM du 18 janvier 2024 » (point d'échange de 20 minutes).
- 05.02** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption d'un procès-verbal
 3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 4. Impact du déroulement de l'AUN-CSSDM du 18 janvier 2024
 5. Prévisions budgétaires 2023-2024
 6. Délégation au CF / Nomination membre à statut précaire
 7. Élections 2024 / Date et mode de scrutin
 8. Proposition de mandat au Comité de finances
 9. Relations de travail

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 05.03** Que le procès-verbal de la 3^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 7 novembre 2023 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 26 janvier 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

- 05.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les prévisions budgétaires 2023-2024 telles qu'elles figurent au document APD.2324.016.

DÉLÉGATION AU CF / NOMINATION MEMBRE À STATUT PRÉCAIRE

- 05.05** Que l'Assemblée des personnes déléguées entérine l'ajout de Philippe Perron-Savard, délégué des membres à statut précaire, à titre de membre substitut de la délégation de l'Alliance au Conseil fédératif (CF) pour le mandat 2023-2024.



ÉLECTIONS 2024 / DATE ET MODE DE SCRUTIN

- 05.06** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le vote électronique comme mode de scrutin pour l'élection des membres du Conseil d'administration de l'Alliance en mai 2024.
- 05.07** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte la date du 30 mai 2024 pour la tenue de l'élection et le dépouillement du scrutin.

PROPOSITION DE MANDAT AU COMITÉ DE FINANCES

- 05.08** Demande de suspension des règles afin de prolonger le temps alloué à la rencontre pour compléter les points inscrits à l'ordre du jour.
- 05.09** Amendement à la proposition Beauchemin : après « mandate le Conseil d'administration pour », ajouter « faire l'analyse politique de l'effet d'un fonds de grève et ».
- 05.10** Amendement à la proposition Beauchemin : après « différents », ajouter « dont au moins un scénario n'impliquant pas d'augmentation de cotisation ».
- 05.11** Que l'Assemblée des personnes déléguées mandate le Conseil d'administration pour faire l'analyse politique de l'effet d'un fonds de grève et proposer un minimum de trois (3) scénarios pour la création de fonds de grève impliquant des taux de cotisation différents, dont au moins un scénario n'impliquant pas d'augmentation de cotisation. Que ces scénarios soient présentés à l'APD de mai 2024 en vue d'adoption à l'AGA de juin 2024.